



COMPTES 2020

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch

PKF



Les Tilleuls
www.vins-duruz.ch



FSG Morges



Comptabilité

Budget 2020

Comptes 2020

Charges

Produits

Charges

Produits

RECETTES

Cotisations	79 000.00	72 767.20
Rétrocession cotisations suite Covid-19		-7 890.00
Dons divers	24 200.00	25 554.00
Subsides J+S	26 400.00	19 562.00
Participation GAF rémunération moniteur	13 680.00	11 385.00
Sponsoring	18 300.00	19 800.00
Rétrocession sponsoring suite Covid-19		-2 200.00
Gala	7 300.00	-1 741.70
Honoraires MAG 2019	5 000.00	5 000.00
Repas de soutien	3 160.00	-50.00

TOTAL RECETTES

CHF 177 040.00

CHF 142 186.50

DÉPENSES

Secrétariat	1 100.00	1 685.10
Cotisations cantonales/fédérales	23 650.00	26 018.75
Cours, indemnités moniteurs, formation juges	46 400.00	33 935.25
Moniteurs GAF	35 000.00	21 228.75
Gym Info, presse, publicité	3 950.00	5 756.25
Charges groupes (camps, concours, licences)	32 580.00	6 919.60
Location salles de sport + Box	11 925.00	7 660.00
Assemblée Générale / comité / technique	3 880.00	2 759.80
Matériel	8 000.00	5 918.10
Tenues	14 280.00	22 418.10
Frais divers + assurances	1 035.00	4 912.35
Impôts	410.00	376.95
Amortissement matériel	0.00	

TOTAL DÉPENSES

CHF 182 210.00

CHF 139 589.00

Bénéfice / perte d'exploitation

CHF 5 170.00

2 597.50

TOTAUX ÉGAUX

CHF 182 210.00

CHF 182 210.00

CHF 142 186.50

CHF 142 186.50

Morges, le 12.01.2021

Alain Panchaud
Caissier FSG Morges

A. Panchaud



Morges, le 29 janvier 2021

RAPPORT DU CAISSIER / COMPTES 2020

L'arrivée du virus Covid-19 en mars a compliqué la gestion financière de la société et il était nécessaire de limiter la navigation à vue, à l'instar de nombreuses autres sociétés de tout le pays. Pour ce faire, le caissier a mis en place dès le mois d'avril une comparaison mensuelle systématique des charges et des recettes avec l'année 2019. En effet, la comparaison avec le budget 2020 n'avait plus aucun sens.

La diminution des recettes (suppression des manifestations organisées par Gym Morges) ayant été compensée par la diminution des dépenses (suppression des frais d'inscriptions aux compétitions habituelles et diminution des indemnités moniteurs), Gym Morges boucle l'exercice 2020 avec un **bénéfice de CHF 2597.50**, en lieu et place du déficit budgété à CHF 5'170.00.

Voici les explications pour chaque compte :

Au niveau des produits :

Cotisations : L'encaissement des cotisations 2020-2021 se monte à CHF 80'160.00, tout en comptabilisant une perte de CHF 7'392.80 sur les cotisations 2019-2020 impayées. Au 31 décembre, 83,8% des gymnastes astreints à la cotisation ont payé leur dû. Le montant encaissé pour ce poste est stable par rapport à l'année dernière.

Rétrocession cotisations suite covid-19 : en raison de l'arrêt total des activités gymniques pour tous les groupes entre le 16 mars et le 6 juin et en prévision d'une situation financière relativement saine de la société, le comité a décidé au début du mois de septembre d'octroyer pour tous les membres pratiquants soumis à la cotisation une petite rétrocession selon le barème ci-dessous, les prestations n'ayant pu être honorées. Les membres des groupes GAF (entraînements supplémentaires en juillet et août) et Ecole de Gym 1 (rentrée en août) ne sont pas concernés. A noter que les membres avaient la possibilité de payer l'entier de la cotisation, la différence étant comptabilisée dans les dons.

Nbre membres	Coti de base	Rétrocession	Total
22	180.00	20.00	440.00
102	220.00	30.00	3060.00
12	250.00	30.00	360.00
42	320.00	40.00	1680.00
47	450.00	50.00	2350.00
		Total	7890.00

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





Dons : le montant de CHF 25'554.00 est réparti comme suit :

- Commune de Morges : CHF 16'650.00
- Autres Communes : CHF 7'255.00
- Membres : CHF 1'649.00

Subside Jeunesse et Sport : le montant perçu est inférieur au budget et aux années précédentes du fait de la suppression de tous les entraînements du 16 mars au 6 juin. Selon les directives fédérales, Jeunesse et Sport décidera de rembourser la différence par rapport à une année normale à hauteur de 0% à 50%. Aucune information n'étant parvenue à l'heure de boucler les comptes et d'établir le présent rapport, aucun montant supplémentaire n'a été comptabilisé dans ce poste.

Participation GAF rémunération moniteur : afin de participer à la couverture des frais liés à l'entraîneur professionnel, les gymnastes participent financièrement en fonction du nombre d'entraînements sous sa responsabilité à la salle des Charpentiers. Pour la saison 2020-2021, les tarifs ont été revus à la hausse de 50% en raison de l'engagement prévu d'un deuxième entraîneur pro dès 2021 pour 2 entraînements par semaine. Ces 2 entraîneurs pro ne sont pas membres de Gym Morges, mais sont employés par l'entreprise Statera Entraînement Sàrl à Rolle avec qui Gym Morges a conclu un contrat de prestations.

Tableau des tarifs :

Nbre gymnastes	Nbre entraînements/semaine	Tarif/annuel	Total
6	1	225.00	1350.00
5	2-3	540.00	2700.00
11	4	675.00	7425.00
Total			11'475.00

Nous comptabilisons une perte de CHF 450.00 pour la saison précédente 2019-2020 et une recette de CHF 360.00 pour la saison 2018-2019 après plusieurs rappels (différence CHF -90.00).

Sponsoring : le remaniement de ce dicastère a permis de pratiquement quadrupler la recette liée au sponsoring. Bel exploit ! (détails = voir rapport de la responsable du sponsoring sur le site internet)

Rétrocession cotisations suite covid-19 : en raison de l'annulation du repas de soutien, du gala et en prévision d'une situation financière relativement saine de la société, le comité a décidé de rembourser aux sponsors les prestations qui n'ont pas pu être offertes, à savoir les repas offerts lors du repas de soutien et les entrées au gala. Le but est de fidéliser les sponsors sur le moyen et long terme et faire en sorte qu'ils aient envie de soutenir Gym Morges. En détails :

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





	1	5	2	1	1	
	FIRST	PREMIUM	ECO+	ECO	BOX	Total 2020
Sponsoring Annuel 2020	4 500.00 CHF	2 500.00 CHF	800.00 CHF	500.00 CHF	700.00 CHF	19 800.00 CHF
Logo Training	X					
Logo T-Shirt	X	X				
Annonce Gym Infos	X	X	X		X	
Annonce Gym Infos 2	X	X				
Logo Web Site	X	X	X	X	X	
Logo Roll-Ups	X	X	X	X		
Logo Facebook & Instagram	X	X	X	X	X	
Partage Event s/réseaux	NO	NO	NO			
Logo Papier Entête	X	X				
Annonce Speaker Manif	NO	NO				
Demo Airtrack	NO					
Repas de Soutien (CHF. 60.--/p.)	NO (6X)	NO (4X)				
Gala VIP (CHF. 20.--/p.)	NO (6X)	NO (4X)	NO (2X)	NO (2X)		

En chiffres					
Repas de soutien à CHF. 60.--	360.00 CHF	240.00 CHF			
Gala à CHF. 20.--	120.00 CHF	80.00 CHF	40.00 CHF	40.00 CHF	
Total perte nette 2020	480.00 CHF	320.00 CHF	40.00 CHF	40.00 CHF	
Total Retrocession	CHF 480.00	CHF 1 600.00	CHF 80.00	CHF 40.00	<u>CHF 2 200.00</u>

Gala : malgré l'annulation du Gala prévu le 14 décembre, le comité a décidé d'offrir comme d'habitude un prix aux moniteurs, afin de les remercier pour tous les efforts consentis pour adapter les entraînements aux mesures sanitaires et pour garder leur motivation intacte. Prix moniteurs : CHF 1'041.70. Par ailleurs, la commission Gala s'étant déjà investie dans les préparatifs, le comité a aussi décidé de lui octroyer un montant de CHF 700.00 à faire valoir pour un repas. Là-aussi, l'objectif est de garder la motivation de la commission pour le Gala 2022.

Honoraires Mémorial Arthur Gander (MAG) 2019 : afin de remercier les nombreux bénévoles membres de Gym Morges pour le bon déroulement de la manifestation, le comité du MAG a décidé de verser la somme de CHF 5'000.00 à Gym Morges. Le comité Gym Morges remercie Gilles Jotterand, Président du MAG, et toute son équipe.

Repas de soutien : en raison de la pandémie du Covid-19, le repas de soutien a également dû être annulé. Gym Morges remercie la Commune d'Echandens pour le remboursement de la location de la salle polyvalente et nous devons tout de même comptabiliser le coût de la patente de CHF 50.00.

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





Au niveau des charges :

Secrétariat : frais habituels pour le bon fonctionnement du secrétariat, y compris les frais bancaires de CHF 316.50. Nous comptabilisons dans ce poste les achats de timbres-poste, d'encre pour les imprimantes, de papier et de divers petits articles de bureau. Pour 2020, nous comptabilisons également les coûts liés à la confection des cartes des bons vœux 2021 de Gym Morges expédiées à tous nos sponsors, monitrices et moniteurs.

Cotisations FSG / ACVG : le montant de CHF 26'018.75 se répartit comme suit :

- cotisation FSG :	CHF 17'620.00 (524 membres)
- cotisation ACVG :	CHF 6'750.00 (524 membres)
- cotisation ACVA :	CHF 130.00
- cotisation Swiss Athletics :	CHF 600.00
- soutien filles GAF CC (20% de la cotisation annuelle) :	CHF 918.75

Gym Morges comptabilise 35 membres de plus qu'en 2020.

A noter que la FSG a refusé de diminuer les cotisations et a refusé de repousser le délai de paiement. Par contre, Gym Vaud (ACVG) renonce à encaisser la cotisation de société de CHF 300.00 pour les années 2020, 2021 et 2022 ; les autres aides de Gym Vaud pour 2021 et 2022 sont décrites à la fin de ce rapport.

Cours / Indemnités moniteurs : en raison de l'arrêt complet des entraînements au printemps, ce poste est en diminution de 27% par rapport à l'année dernière (et au budget).

Moniteur GAF : ce poste est en diminution de CHF 5902.90 par rapport à 2019 et de CHF 7'868.35 par rapport au budget. Cette situation est due aux faits suivants :

- Arrêt des entraînements du 16 mars au 6 juin
- Mise en quarantaine de Damien au mois de novembre
- Pas d'engagement d'un deuxième entraîneur pro

Staterra Entraînements Sàrl a effectué 471 heures et 45 minutes d'entraînements pour le groupe GAF.

Gym Info, presse, publicité : le montant de CHF 5756.25 se répartit comme suit :

- Frais d'impression 3 éditions Gym Info :	CHF 4'919.40
- Frais d'envois Gym Info :	CHF 237.35
- Avis mortuaires dans 24Heures et Journal de Morges :	CHF 729.50
- Encaissement publicité d'un tiers pour Gym Info :	+ CHF 130.00

Charges groupes : seuls les athlètes ont pu participer à des compétitions. Toutefois, les organisateurs de concours dans les autres disciplines ont gardé une partie du montant des inscriptions pour faire face aux dépenses engagées avant annulation. Le montant de CHF 6'919.60 se répartit comme suit :

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





- + CHF 401.00 : participation des cadres agrès aux camps et aux déplacements aux compétitions en 2019
- CHF 1'041.60 : camp des Actifs-Mixtes à Domdidier
- CHF 1'700.00 : déplacement des Actifs-Mixtes et supporters à GyMotion 2018 (litige avec transporteur)
- CHF 2'475.00 : licences pour les gymnastes artistique filles (GAF)
- CHF 1'035.00 : retenues sur inscriptions à 4 compétitions
- CHF 265.00 : montant de solidarité pour Master Agrès Ouest (Le Lieu)
- CHF 508.00 : licences et inscriptions diverses manifestations athlétisme
- CHF 105.00 : montant de solidarité 1^{er} Challenge Gymnastique et Danse (Roche)
- + CHF 200.00 : remboursement finance de garantie CSS Jeunesse 2019 à Bellinzona (GD)

Remarques : suite à une première demande, la FSG a refusé de rembourser les licences GAF, malgré le fait qu'il n'y ait eu aucune compétition. Du coup, sous l'impulsion de la FSG Lucerne, toutes les sociétés de suisse pratiquant l'artistique se sont associées et ont déposé une demande écrite groupée à la FSG pour récupérer le montant des licences. Finalement, la FSG a décidé de ne pas faire payer les licences en 2021.

Location des salles : Le montant de CHF 7'660.00 est réparti de la manière suivante :

- Salles Marcellin : CHF 2'745.00
- Box Préverenges : CHF 2'500.00
- Salle des Charpentiers : CHF 1'955.00 (location samedis pour GAF)
- Salle du Cherrat à St-Prex : CHF 400.00 (entraînements Actifs été)
- Salle de Chaniaz à Reverolle : CHF 60.00 (1 entraînement GD Actives)

Assemblée Générale / comité / technique : le montant de CHF 2'759.80 comprend le repas du comité (CHF 823.50) et les frais inhérents à l'organisation de l'AG (CHF 1'936.30).

Matériel : CHF 542.50 pour petits achats (magnésie, ballons, 1 clé Kaba 5000). Achat de tapis DIMA (praticable 12x12) pour la somme de CHF 9'125.60. A noter que pour cet achat, Gym Morges a reçu une subvention de CHF 1'000.00 de la part de la Commune de Morges et une subvention de CHF 2'750.00 de la Fondation Fonds du Sport Vaudois.

Tenues : le montant de CHF 22'418.10 se répartit comme suit :

- CHF 4'441.15 : achat et flocage 320 T-Shirts et 103 Top de société (nouveaux sponsors)
- CHF 2'632.95 : part de la société à l'achat de tenues de compétition
- CHF 7'866.00 : part de la société à l'achat des nouveaux trainings chez François Sports
- CHF 7'500.00 : écriture comptable liée au sponsoring François Sports 2020, 2021 et 2022 ; en effet, le comité a décidé de faire bénéficier ses membres de ce rabais important et de proposer un prix de vente très attractif du training.

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





Divers : outre les petites dépenses habituelles, ce poste enregistre les charges importantes suivantes :

- | | |
|---|--------------|
| - Achat de liquide et matériel de désinfection : | CHF 325.65 |
| - Formation C. Jotterand et J. Sheehan pour mise en page Gym Info : | CHF 1'368.30 |
| - Achat et impressions 5 roll-up sponsors : | CHF 1'023.15 |
| - Cornets de Noël pour Groupe Jeunesses : | CHF 1'071.45 |

Impôts : Impôt sur le capital au 31.12.2019 (Canton : CHF 261.15 / Commune : 115.80)

Aide Covid

En raison du résultat financier 2020 qui est supérieur au budget présenté à la dernière assemblée générale et du fait que le bilan de la société au 31.12.2019 est très élevé, Gym Morges ne remplissait pas les critères en 2020 pour obtenir de l'aide de la part de la Confédération (via la FSG au travers de Swiss Olympic). Il est à noter que le bon résultat 2020 est en grande partie dû aux recettes liées au sponsoring.

Pour 2021 et 2022, Gym Morges pourrait bénéficier de l'aide de Gym Vaud (ACVG) qui a obtenu la somme de CHF 285'500 à redistribuer à ses sociétés d'ici 2022. Les décisions prises par Gym Vaud sont :

- Cotisation de société de CHF 300.00 gratuite pour 2020, 2021 et 2022
- Organisateurs de manifestations en 2021 et 2022 : doublement de la subvention octroyée par la « Fondation Fonds du Sport Vaudois »
- Dommages réels liés au Covid (sous conditions)
- Actions pour la fête cantonale vaudoise de gymnastique en 2022 :
 - ❖ Participation à hauteur de CHF 2.00/carte de fête A et B (Adulte et Jeunesse)
 - ❖ Participation à hauteur de CHF 1.00/inscription individuel
 - ❖ Gratuité de la carte C (Parents-enfants/Enfantines)

FSG Morges

Alain Panchaud
Caissier

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

ELEMENTS	ACTIF	PASSIF
Caisse	184.95	
CCP	10 830.31	
Compte Courant UBS	21 547.85	
Compte Manifestation UBS	8 026.94	
Compte Tenues UBS	22 900.79	
Compte Cotisations UBS	32 068.43	
Compte Épargne UBS	62 373.43	
Matériel important	0.00	
Actifs transitoires	24 158.35	
Passifs transitoires		26 826.80
Capital au 31.12.2020		155 264.25
Totaux égaux	182 091.05	182 091.05
Capital au 31.12.2019	152 666.75	
Capital au 31.12.2020	155 264.25	
Bénéfice	<u>2 597.50</u>	
Morges, le 12 janvier 2021		Alain Panchaud Caissier FSG Morges 



Morges, le 26 janvier 2021

Rapport de la commission de gestion de Gym Morges

Mesdames et Messieurs les membres de Gym Morges,

Le 26 janvier dernier, votre serviteur, rapporteur, Marjorie Berger, 1ère membre, et Nicolas Baumann, 2ème membre, nous sommes réunis dans le bureau de MP Secrétariat-Comptabilité à Lonay afin de procéder à la vérification des comptes de Gym Morges 2020.

Le caissier a pu répondre à toutes nos questions et demandes d'explications.

Après plusieurs pointages, nous avons constaté l'exactitude et la bonne tenue des comptes de produits, de charges et des postes du bilan.

Ainsi, nous avons relevé une augmentation du capital de CHF 2'597.50 pour l'exercice écoulé. En conséquence, le capital au 31 décembre 2020 se monte à CHF 155'264.25.

Nous proposons donc à l'assemblée :

1. D'approuver les comptes de Gym Morges arrêtés au 31 décembre 2020.
2. D'en donner décharge au caissier et au comité.
3. De donner décharge à la commission de gestion.

Au nom de la commission de gestion, je remercie le caissier pour son travail et l'excellente tenue des comptes. Je remercie également son épouse Mireille pour la mise à disposition de son bureau professionnel et l'apéritif concocté.

Rapporteur

Benjamin Paccaud

1^{er} vérificateur

Marjorie Berger

2^{ème} vérificateur

Nicolas Baumann

 36^e Mémorial Arthur Gander
Gala International de Gymnastique Artistique

Hommes et femmes – Morges – 30 octobre 2019



Morges, le 12 mai 2020

Rapport de la commission de gestion du 36^{ème} Mémorial Arthur Gander

La commission de gestion de la FSG Morges, composée du rapporteur Alexis Haldemann et du vérificateur Nicolas Baumann, s'est réunie au domicile du trésorier Alain Panchaud en date du 12 mai 2020 afin de procéder à un contrôle restreint de la comptabilité du 36^{ème} Mémorial Arthur Gander.

Le trésorier a pu répondre à toutes nos questions et demandes d'explications.

Après plusieurs pointages, nous avons constaté l'exactitude et la bonne tenue des comptes de produits, de charges et des postes du bilan.

Ainsi, nous avons relevé une augmentation du capital de CHF 862.15 pour l'exercice s'écoulant du 31 juillet 2018 au 31 mars 2020. En conséquence, le capital au 31 mars 2020 se monte à CHF 63'213.47.

La commission de gestion de la FSG Morges proposera à l'assemblée générale 2021 d'approuver les comptes du 36^{ème} Mémorial Arthur Gander, d'en donner décharge au trésorier et au comité directeur et d'en donner décharge à la commission de gestion.

Au nom de la commission de gestion, je remercie le trésorier pour son travail et l'excellente tenue des comptes.

Alexis Haldemann
Rapporteur commission
de gestion FSG Morges

Nicolas Baumann
Vérificateur commission
de gestion FSG Morges